

L'économie politique de la prédation : le cas du Maroc

Autour du livre « Le Roi prédateur » de Catherine Graciet et d'Eric Laurent

lundi 4 juin 2012, par [LOTFI Chawqui](#) (Date de rédaction antérieure : 16 mai 2012).

Sommaire

- [Le fonctionnement du système](#)
- [Prédation et lutte de classes](#)
- [Des taches politiques nouvelle](#)

Il ne s'agit pas ici de faire une synthèse de l'analyse des auteurs mais d'en faire une lecture politique et militante à partir d'une grille d'analyse critique. Au préalable, il est important de noter que la monarchie marocaine n'est pas qu'une forme de régime politique autoritaire mais aussi le noyau dur de la classe dominante locale, sa fraction principale, hégémonique dont le fondement repose sur la logique de prédation.

Le fonctionnement du système

1) Un des mécanismes essentiels de la prédation repose sur l'usage des ressources et finances publiques à des fins d'accumulation privé : au-delà du financement spécifique consacré aux dépenses royales (entretien des palais, frais de déplacement, pensions et salaires royaux...) dont le coût est exorbitant, ce qui est essentiel est l'étendue du « transfert de valeur » et de moyens publics pour assoir une rente monopolistique dans les secteurs stratégiques de l'économie. La prédation repose sur un usage patrimonial de l'Etat et de l'espace public considérés comme une propriété privée. Cet élément est important. L'état n'est pas seulement l'appareil institutionnel, politique et matériel, d'organisation des rapports de domination, il est le socle par lequel s'organise l'accumulation par la prédation. D'une certaine manière, Mohamed 6 peut dire que « l'Etat c'est moi », l'Etat pris ici dans un double sens, celui de l'espace territorial où s'exerce la logique économique des classes dominantes et forme d'organisation concrète des relations politiques et matérielles de pouvoir entre les forces sociales.

Les auteurs notent que « *L'Etat marocain est la vache à lait de la monarchie* » et « *puisque les deniers publics financent la monarchie, autant en profiter davantage pour enrichir davantage le roi sur le dos de l'Etat* ». La logique mise en œuvre induit en réalité un rapport particulier à l'économie réelle. L'état n'est pas seulement une superstructure politique au-dessus du fonctionnement concret de l'économie capitaliste dépendante, il est au cœur de la production et reproduction du processus d'accumulation par la prédation. D'une part, les ministères de souveraineté qui consacrent l'absolutisme politique ont leurs correspondants économiques : le roi a le contrôle direct, stratégique sur les institutions publiques, financières et économiques. Tout comme les politiques publiques intègrent l'agenda spécifique des « entreprises royales » au niveau sectoriel et global.

2) A cette usage patrimonial de l'Etat capitaliste dépendant (ce que ne met pas en valeur le concept d'Etat makhzen) se combine une domination économique très étendue dans la sphère privée. L'articulation est la suivante : le processus de privatisation a permis l'émergence de monopoles privés liés directement ou indirectement aux intérêts de la famille royale. L'ONA/SNI en est la colonne vertébrale. Mais là encore, il ne s'agit pas de deux sphères séparés : les politiques publiques, au travers de la fiscalité, la réglementation économique, l'octroi de prêts bancaires, la mise à disposition du foncier, l'ouvertures de marchés, les commandes publiques, participent pleinement à l'expansion du capital royal privé. Mais ça va plus loin : la fonction même du secteur public au sens large est non seulement d'assurer l'accumulation privée de la famille régnante mais d'assurer des taux de profits exceptionnels.

Nous retiendrons deux exemples : la pratique généralisée de la surfacturation bien au-delà des prix de production et la sous facturation qui permet le racket légal et de comprimer les couts de production, auquel se combine un système de subventions taillés sur mesure.(cas par exemple de la COSUMAR). Ou encore la fonction érigée comme norme de fonctionnement qui consiste à « socialiser les pertes » des entreprises royales. L'usage de la CDG ou la manière dont été réparées les pertes financières suite à des investissements douteux au club med ou dans l'OCP illustre ce dernier propos.

3) Le troisième élément qui fait système dans cette économie de la prédation tient à son articulation à la mondialisation capitaliste. Cet aspect est souvent méconnu et généralement peu analysé. Au-delà des aides financières et des investissements directs étrangers, les accords de libre-échange avec l'UE ont influé sur la dynamique d'accumulation du capital local en général et du capital royal en particulier. A plusieurs niveaux : en développant la libéralisation financière et partant les formes de spéculations boursière (Adoha) , en ouvrant de nouveaux marchés taillés sur mesure aux exigences du capital international mais aussi local (de Tanger med au TGV) , en ficelant des accords d'exportation taillés là aussi sur mesure, au bénéfice de l'agrobusiness européen mais aussi des domaines royaux. Le secteur même de l'éolien (Nareva) est contenu dans les accords types de l'Union pour la méditerranée (UPM) dans son volet énergétique. Cette mise à niveau permet en réalité de drainer les flux financiers accordés dans le cadre des programme MEDA et autres fonds publics ou privés. A partir de 2007, le Maroc a bénéficié du nouvel Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) servant essentiellement à la rénovation des équipements hydrauliques, à la construction de tronçon d'autoroutes et l'extension du réseau routier, pour le démarrage du chantier du deuxième port à Tanger, à la reforme de l'administration publique.

Les politiques publiques d'investissement sont devenus largement tributaires des mécanismes de financement européens et ces mêmes projets dans le cadre de contrats publics-privé ; visent essentiellement à renforcer ou créer les infrastructures nécessaires au développement des capitaux étrangers et à la circulation des marchandises. Dans le cadre des accords de libre-échange, les aides ont visé la promotion des investissements privés : octroi d'aide aux promoteurs immobiliers pour l'acquisition de terrains dans des zones touristiques, création et réhabilitation de parcs industriels et plus largement soutien à ce qui est décrit, par les libéraux, comme étant les « métiers mondiaux » du Maroc.

En réalité, il s'agit de la sous traitance dans les filières automobiles, électroniques, aéronautiques, dans le tourisme, l'agro-industrie et dans les technologies d'information et de communication. Ainsi le Plan Azur vise à développer des stations balnéaires et une capacité hôtelière avec l'objectif d'atteindre le chiffre de 10 millions de touristes par an dès cette année. Le plan Emergence vise à mettre en œuvre des Plateformes industrielles intégrées où les aides publiques et fonds européens visent à massifier les investissements pour créer des pôles de compétitivité. On ne peut nier, non plus, la part des bénéfices des entreprises du CAC 40 réalisé au Maroc.

L'exemple des conditions de cession de Maroc télécom ou la politique de Véolia, Amendis sont à l'image même des règles tacites du capitalisme global : faire le maximum de surprofit au détriment des besoins élémentaires des populations. Les filiales des multinationales réalisent des « retours sur investissements » qui sont parmi les plus lucratives du groupe. 750 sociétés industrielles sur 1200 sont contrôlés par ces firmes dont plus la moitié sont françaises avec un poids significatif (35 % de la production industrielle, 170 000 emplois pour un chiffre d'affaire de 60 milliards de Dh). Ce mouvement s'est amplifié depuis, avec la présence de toutes les entreprises du CAC 40.

4) La libéralisation intégrale a contraint le capital local à une restructuration dans le cadre d'une concurrence généralisée dont les effets majeurs sont devant nous mais dans ce processus, l'état marocain n'a pas joué seulement le rôle de « facilitateur » des intérêts du capital international, en échange duquel d'ailleurs, le statut de « soutien avancé »...lui a été accordé. Il a évidemment joué le rôle de garant des intérêts particuliers de la famille royale. De ce point de vue, l'affaire de dissociation des mariages d'intérêts avec un certain nombre d'entreprises françaises peut être comprise autrement. Ce n'est pas seulement l'esprit de rapine (« *Quand il y en a pour deux, il y en aura encore plus pour un* ») mais la nécessité pour le grand capital local d'affirmer sa place dans le partage du butin de la prédation afin de disposer des leviers d'accumulation assurant une position d'alliance non subordonnée du point de vue de ses intérêts. L'enjeu n'est d'ailleurs pas seulement économique. La maîtrise de la filière de distribution, au-delà du potentiel de rentabilité, est une question politique. Tout comme le secteur immobilier est au cœur de la construction des alliances matérielles du pouvoir, nécessaire à sa propre base sociale. Cette réalité n'exclut pas la persistance et le renforcement des intérêts, entre autre, du capitalisme français au Maroc, comme nous l'avons indiqué précédemment. L'ouvrage tend à minimiser cette réalité alors qu'en fait la concentration du capital local (au bénéfice de la monarchie) se déroule dans le moule des accords de libre échange qui étendent les formes de dépendance.

5) Mais ce qui est plus important est peut être ailleurs. Le propre de la mondialisation capitaliste est de fonctionner dans le cadre d'une logique « d'accumulation par la dépossession ». Le néolibéralisme mondialisé n'est rien d'autre que l'instauration d'un « capitalisme pur » délivré de toute entrave : la loi de la jungle où l'homme est un loup pour l'homme. Mohamed 6 fait partie de cette génération du « consensus de Washington » comme le clan des héritiers de Assad, Trabelsi, ou Khadafi où la spoliation légale et illégale et l'accaparement des richesses est la finalité même du pouvoir. Hassan II encore vivant aurait suivi le même parcours, à la même échelle. De ce point de vue, on ne peut suivre les auteurs quand ils écrivent que : « *La mainmise royale est liée à au désir de punir le monde des affaires* ».

C'est le propre même des secteurs dominants du capitalisme global aussi bien au centre que la périphérie que d'affirmer une logique prédatrice. A cette différence relative que le roi est un capitaliste particulier : il dispose directement du monopole de la violence organisée de l'Etat, et des institutions pour asseoir sa domination économique.

6) La corruption, dans cette configuration, est bien plus qu'un système organisé de passe droits. En réalité, elle est au cœur du fonctionnement du système de prédation. D'une part, le pouvoir réglementaire et législatif étant directement lié à la monarchie exécutive, toute la législation économique et financière est façonnée en amont pour légaliser la prédation et le monopole économique des affaires du roi.

C'est en amont des décisions des processus d'octroi des marchés publics, d'organisation fiscale, de réaménagements fonciers, de réglementation boursière, de transaction monétaire, d'octroi de crédits que la main visible du palais agit. Le processus de privatisation adossé à la monarchie exécutive a abouti à une capture totale de l'Etat, ce qui est la forme la plus étendue de la corruption.

Celle-ci n'est pas seulement la conséquence de l'absence d'un Etat de droit dans les affaires (qui n'existe nulle part), d'une mauvaise gouvernance ou de l'absence d'une indépendance de la justice. Ni même la simple organisation politique du népotisme pour récompenser des soutiens, structurer des fidélités économiques et politiques. Elle est organique au régime d'accumulation dominant et ses mécanismes prédateurs.

7) ces différents éléments impliquent en réalité que la « spécificité » (relative) économique de la monarchie marocaine n'est pas tant ou pas seulement le fait d'avoir fait du pays un marché privé dans lequel les sujets de sa majesté sont aussi ses propres clients comme l'affirment les auteurs, ni même en réalité dans le fait que la prédation soit légale, mais dans l'architecture très particulière de la classe dominante marquée par une fusion extrême, monopoliste du pouvoir politique et économique et dans la concentration de la propriété. Et sans doute, dans la construction d'une « alliance de classe » qui repose sur une base sociale étroite, à partir de ce que d'autres auteurs ont qualifié de capitalisme consanguin, tant il est vrai que la couche des prédateurs regroupe pour l'essentiel les vieilles familles du makhzen et les proches du palais.

Prédation et lutte de classes

8) la prédation telle qu'elle analysée précédemment permet de comprendre les contradictions de ce mode de « développement ». La mondialisation capitaliste dans lequel le système est inséré met en œuvre une logique d'accumulation par dépossession qui cristallise un « Maroc utile » d'un « Maroc inutile », sélectionnant les territoires et les besoins solvables et rejetant, à des rythmes divers, des secteurs entiers de la population dans la marginalité, la précarité et la pauvreté.

Il y a en réalité une contradiction fondamentale à l'œuvre : celle entre la concentration des richesses d'une part et la satisfaction des droits et besoins élémentaires des majorités populaires, d'autre part. Au cœur de cette logique liée aux exigences de profit du capital mondialisé que sa fraction locale/relais, concentrée autour du palais, met en œuvre et encourage, il y a des contradictions spécifiques liés à la manière dont le pouvoir politique cherche à orienter les processus économiques. La captation des richesses ne se fait pas sur la base d'une reproduction élargie du capital industriel et d'investissements publics mais par un transfert de valeur (lié à la privatisation et aux situations de rentes) et un détournement des ressources publiques (lié à l'usage patrimonial de l'état). Et par une expansion des activités improductives, financières et spéculatives. Ou dit autrement le peuple marocain est soumis à une double peine : le pays est vendu au palais et aux multinationales dont la vocation n'est pas le développement mais le surprofit immédiat.

9) Ce mode de « développement » a une double limite : la prédation élargie suppose une extorsion permanente des ressources publiques contradictoire avec la baisse des recettes de l'Etat (en raison même des conséquences de la libéralisation/privatisation, du poids de la dette, de la baisse continue des recettes fiscales, de l'explosion des fuites de capitaux et du maintien à un haut niveau de dépenses improductives et exonérées : budget de la défense, consommation du palais, activités spéculatives, agrobusiness royal etc...) alors même que le niveau des dépenses incompressibles ne cesse d'augmenter : facture énergétique, facture alimentaire, explosion des prix des matières premières. Elle suppose aussi que la population, bien au-delà des classes moyennes supérieures, soit en capacité d'être effectivement « solvable », ce qui est loin d'être le cas, compte tenu de la baisse continue du pouvoir d'achat et de la précarité grandissante des majorités populaires.

Les recettes liées à l'exportation se confrontent directement à la concurrence internationale et à la crise de la zone euro. La logique prédatrice est irrationnelle d'un point de vue économique en se réduisant à un cycle court de profit lié non pas à l'extension de la productivité, de l'emploi et des

richesses effectivement produites mais à la domination des activités spéculatives et au détournement des ressources publiques. Inséré dans le cadre de la crise du capitalisme mondiale, les populations sont contraintes de payer la double facture des politiques d'austérité et de la prédation.

10) L'effet majeur, structurel de la prédation est qu'elle élargit la base matérielle de la contestation sociale. Par sa logique de dépossession, visible par exemple par la longue agonie de l'agriculture vivrière au profit de l'agriculture d'exportation qui concentre les meilleures terres ou dans la compression des dépenses publiques qui rendent insoluble le chômage des diplômés. En réalité, elle tend à aligner vers le bas les conditions sociales de la reproduction de la force de travail, alignement visible dans l'exclusion de secteurs sociaux importants du droit à la santé, l'éducation, l'emploi, à la retraite et l'accès aux services publics de base. Le pouvoir d'achat des masses populaires s'est réduit depuis les années 1980 de moitié malgré des hausses conjoncturelles, sans effets, compte tenu de la hausse du coût de la vie.

Alors que le nombre des pauvres « absolus » a doublé en 10 ans, atteignant, à partir d'estimations restrictives, 19 % de la population (5,5 millions d'habitants), il faut rappeler que la majorité des Marocains vit avec moins de 30 dh (3 euros) par jour. En sachant que la majorité des familles survit grâce à un seul revenu, cela revient à prédire une paupérisation absolue de larges fractions de la société.

En réalité, des millions de personnes sont exclues de la satisfaction des besoins les plus élémentaires d'éducation (68 % d'analphabètes), d'eau potable (seulement 57 % de la population y a accès sans pour autant bénéficier dans sa totalité d'un réseau d'assainissement), d'électricité, de soins (1 médecin pour 2200 habitants, 1 % du PIB), de logement salubre (le déficit est estimé à plus d'un million). Si cette réalité ne date pas d'aujourd'hui, l'effet structurel de 20 ans de politique d'ajustement et la mise en place des réformes libérales dans le cadre de l'intégration à la mondialisation tend à cristalliser des formes élargies de marginalisation.

Les différents programmes sociaux et de désenclavement, tel que le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté décidé en 1996, les projets de développement pour le Nord, le programme d'électrification rurale, le programme d'approvisionnement en eau potable des populations rurales, le développement des micros-crédits, etc., tous largement financés par les institutions financières internationales et l'UE visent à créer des « filets sociaux » pour les couches les plus démunies afin de stabiliser l'exode rural et l'immigration clandestine sans succès majeur et s'avèrent incapables de freiner les mécanismes d'exclusions.

Il faut rappeler que l'axe Kénitra-Casablanca représente l'essentiel des installations industrielles et les 3/4 des emplois dans ce secteur, la seule région urbaine de Casablanca attire la moitié des investissements. L'autre facette de ce « développement » est la marginalisation de régions entières et des populations qui y vivent. La Zone de libre échange, par sa logique strictement marchande, sélectionne les « territoires » rentables et établit une carte économique peu soucieuse des équilibres sociaux.

L'autre face de la prédation, c'est la résistance des secteurs sociaux marginalisés, paupérisés qui sont en réalité devenus des populations non solvables du point de vue de la logique économique dominante. Des mines d'Imiter au mouvement des diplômés chômeurs, des révoltes de sidi ifni et des populations rayées de la carte sociale et géographique du capitalisme sauvage, aux milliers de familles exclus du droit au logement face aux avancées de la spéculation immobilière. La liste est longue des révoltes qui agitent le sous-sol de la société marocaine où nombreux sont les sans droits qui composent le peuple d'en bas. Ni viable économiquement, ni soutenable socialement, la logique de prédation crée les conditions de révoltes populaires contre la dépossession.

11) La prédation est donc plus qu'un mécanisme d'enrichissement mais un rapport social qui produit une concentration extrême de la richesse d'un côté et des tendances multiples à la paupérisation et régression sociale de l'autre. Elle se combine à la surexploitation des travailleurs dont la grande majorité n'a pas même pas accès aux droits les plus élémentaires, bien au-dessus du minimum nécessaire, contenus dans le code du travail. Surexploitation qui se traduit par des salaires de misères, des conditions de travail moyenâgeuses, le despotisme patronal absolu, la flexibilité permanente. Il faut aussi noter qu'aujourd'hui plus de 43 000 entreprises déclarent encore des salaires inférieurs au salaire minimum garanti. 37,2% des salaires sont en dessous du Salaire minimum interprofessionnel garanti Et seulement 5% des salaires atteignent ou dépassent 10 000 DH. Les Allocations familiales 200 DH / Mois. Plus de 7 millions de retraités touchent une pension maximale de 600 DH / Mois. 7,4 Millions de personnes sont sans retraites.

Le capitalisme pille et exploite. Sans frein. Et les entreprises royales sont le miroir condensé de cette surexploitation, celles qui donnent le « La » pour le reste du patronat. Nous sommes en réalité confrontés à un double processus : la dégradation continue des conditions de travail et de salaire et la dégradation des conditions d'existence des majorités populaires. Ce double phénomène constitue les deux faces, étroitement imbriquées, de l'accumulation par dépossession dont la prédation royale est la forme hégémonique.

Des taches politiques nouvelles ?

12) il y a évidemment des conséquences politiques à cette analyse que nous développons et qui sont très différentes du consensus régnant à gauche ou du moins au sein d'une certaine gauche :

- le concept d'état makhzen est en réalité trompeur. Il porte une confusion entre la forme du régime politique et la nature de classe de l'Etat. Ce dernier est d'abord capitaliste dépendant mais là aussi dans un double sens : il porte les exigences du capital mondialisé (dépendance) mais aussi les logiques capitalistes cristallisées dans l'existence d'une bourgeoisie locale dont le palais est le noyau dur. De ce point de vue, la prédation n'est pas seulement un mécanisme d'accaparement de la richesse, qui par la corruption étendue, témoigne de l'existence d'une couche de rentiers et d'affairistes, ou d'une mafia ; elle est la forme concrète d'accumulation sous le règne du capitalisme sauvage dont l'ampleur au Maroc est lié à la double concentration pouvoir économique-pouvoir politique. Derrière la prédation, il y a toujours des rapports sociaux fondés sur la surexploitation et la dépossession. Derrière la prédation il y a le monopole de la violence organisée qui est condition même des politiques anti populaires et de la domination d'une minorité. Derrière la prédation, il y a encore et toujours l'accumulation du capital.

- Dans la suite logique de cette analyse, la critique portée par la gauche sur l'économie de rente masque le problème réel. Celui de la concentration de la propriété et de la répartition inégalitaire des richesses, celui de la détermination des activités sociales et économiques par la logique du surprofit. Le consensus libéral qui traverse une certaine gauche tend à exiger l'état de droit dans les affaires, la séparation ou la réduction de l'implication du roi dans les affaires ou la fin du favoritisme/opacité qui peut accompagner les agréments. Laissons là à ses rêves timides qui ont le goût de la résignation. Plus inquiétant est que la critique à la mode de l'économie de rente est reprise d'une manière acritique par des courants plus radicaux. Or la rente monopolistique n'est pas simplement l'effet du prince ou le symptôme éclatant de la mainmise royale, ni la traduction d'un makhzen économique (comme si le phénomène de rente et de monopole était spécifique aux structures politiques du royaume). Elle traduit d'abord et avant tout l'hégémonie d'un secteur dominant de la bourgeoisie et se construit dans la poussée du néo libéralisme sauvage et de la concentration de la propriété.

- la critique de la corruption apparait elle aussi abordée par des lunettes étroites. La vraie corruption n'est pas le système des agréments qui ne constitue qu'une des faces visibles ; la vraie corruption réside dans la capture de l'état au profit de quelques familles. Un état qui est taillé, non pas seulement pour assurer le monopole politique mais aussi les conditions sociales, économiques et politiques de l'accaparement et accumulation des richesses. On ne peut mettre fin à cette corruption sans une remise en cause radicale du système global de la prédation capitaliste et des structures de l'état. Ce qui va plus loin que mettre fin à l'impunité de ceux qui ont commis des crimes économiques et politiques.

- En réalité la logique de prédation telle que nous l'avons définie (processus d'accumulation du capital par la dépossession et la surexploitation) connaît, comme le notent les auteurs, un emballement que rien ne semble arrêter. Au-delà, nous avons là l'explication de la façade démocratique (et de sa crise). La violence politique institutionnelle, l'essence autoritaire du pouvoir traduisent la nécessité d'un appareil coercitif permanent et étendue pour contenir les contradictions sociales qu'impose la prédation et reproduire un ordre social où la logique de surprofit et de concentration des richesses se fait au détriment de la satisfaction des droits et besoins élémentaires de la grande majorité de la population. La façade n'a pas d'autre fonction que de voiler la réalité étendue de la prédation et de dévoyer la colère sociale sur un gouvernement certes soumis mais qui ne gouverne rien.

- l'avenir de la lutte pour le changement dépendra en réalité de trois facteurs clefs : la construction d'une vaste alliance populaire qui unifie autour d'objectifs communs les forces sociales qui subissent la prédation et l'exploitation , l'articulation de la lutte contre le despotisme politique et la domination sociale et économique de la bourgeoisie prédatrice, la mise en avant d'alternatives politiques qui portent concrètement la défense des droits et besoins sociaux autour d'une répartition égalitaire de la richesse.

Tout cela implique en réalité la construction d'un programme politique démocratique où le point nodal est l'expropriation économique et politique de la classe dominante.

Chawqui Lotfi

P.-S.

* <http://badiltawri.wordpress.com/>